



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER

Caen, le 8 juin 2015

Service eau et biodiversité

Affaire suivie par : CHAN STEWART J, David
Email : jean-david.chan-stewart@calvados.gouv.fr
Tél : 02 31 48 26 40

FRANCELOT
86 Boulevard Dunois
14000 Caen

Références : 14-2015-00048

Monsieur,

Conformément aux articles L 214-1 et suivants du code de l'environnement, vous m'avez transmis pour avis une demande de déclaration concernant les ouvrages et le rejet des eaux pluviales du projet du lotissement « Les Vergers », sur le territoire de la commune de FONTAINE ETOUPEFOUR.

Un récépissé a été délivré le 22 avril 2015 et des compléments ont été apportés à votre dossier par courrier daté du 1 juin 2015.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que **je ne fais pas opposition à votre déclaration et qu'il n'y a pas lieu d'établir des prescriptions particulières.**

Le présent accord ne vous dispense pas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations dans le cadre plus général de votre projet.

J'adresse dès à présent le dossier de déclaration et ses compléments à la mairie de FONTAINE ETOUPEFOUR.

Copies du récépissé et du présent courrier sont également adressées à la mairie pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis par mes soins à disposition du public sur le site Internet des Services de l'État dans le Calvados durant une période d'au moins six mois.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'adjoint au chef de service eau et biodiversité
Responsable de l'Unité Eau


Franck VERGNE